

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1292

Artikel: Légitime défense
Autor: Salvi, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des citoyens concernés prennent l'initiative

Il y a quelques semaines, des personnalités du monde politique, culturel et économique ont créé un «Fonds pour l'humanité et la justice» destiné à venir en aide aux victimes du nazisme dans le besoin et indépendant de la Confédération et des milieux économiques. Un temps fort de collecte est prévu au mois de juin (CCP 40-300000-6).

L'ENQUÊTE DES HISTORIENS est loin d'être terminée, mais nous ne pouvons attendre. Non pas pour clouer le bec à nos accusateurs. Mais pour agir. Agir dans le sens de manifester nos convictions. Agir dans le sens de chercher à connaître. Pour retrouver notre identité perdue dans la passivité.

Nos ancêtres (à part Guillaume Tell, ce sont nos parents), ont vécu pendant la deuxième guerre. Pendant cette période, hommes politiques, industriels et banquiers ont fait leurs choix, probablement souvent en tenant les citoyens

dans l'ignorance. Les temps étaient selon eux à la propagande, non à l'information, aux pleins pouvoirs et non à la démocratie. Certains pensent qu'ils auraient pu faire mieux. D'autres estiment que leur marge de manœuvre entre l'envahissement et la collaboration totale était faible.

Des convictions aux actes

Allons-nous aujourd'hui, alors qu'il n'y a pas état d'urgence, continuer à laisser aux banquiers et aux hommes politiques l'initiative de l'action? Allons-nous, comme la presse dans son courrier du lecteur, laisser alternativement insulter les juifs, ridiculiser le collège des conseillers fédéraux ou haïr l'Allemand pour mieux cacher la deshérence de notre identité?

Voici, en guise d'exemple, la version provisoire de mes convictions. Si nous pouvons écrire et lire aujourd'hui ces lignes, c'est peut-être parce que la direction politico-économico-industrielle mise en place par nos géniteurs leur a épargné la mort. Nous leur devons la vie. Ma gêne face à cette histoire s'aggrave de la reconnaissance que je porte à ceux-là.

Mais la possibilité de penser notre histoire que la vie qu'ils m'ont donnée me prête, je désire la mettre à profit le plus possible. Aussi, au lieu de laisser ces quelques figures lointaines, bernoises ou

zurichoises, assurer maintenant seules les initiatives, je propose de constituer nous aussi, citoyens issus de cette histoire louche, un Congrès.

C'est en assumant la collaboration de nos parents avec l'Allemagne que nous pourrions la critiquer et nous tourner vers les descendants des victimes, nous les heureux descendants des lâches ou des rusés. Nous ne pouvons être hors du coup, neutres une fois de plus, entre D'Amato et Delamuraz. Nous devons regarder nos parents en face, pour garder la face devant nos contemporains.

Le Congrès suisse, ce serait d'abord un compte de chèque postal. Payer de sa personne, même un peu, est une entrée en matière nécessaire. La valeur éventuelle de cette cagnotte symbolique sera versée aux descendants des victimes. Ce serait ensuite un mouvement d'opinions diverses, un forum (il n'y a pas que Davos qui s'exprime dans ce pays), qui cessera de déléguer aux gouverneurs et aux journalistes ce qu'il a à dire lui-même afin de s'exercer à cette volte-face qui consiste à passer de la glorification de la neutralité armée à la connaissance de notre histoire blanche et noire, pour en vivifier notre actualité. Le domaine public, faisons-en notre domaine.

Et *Domaine Public* pourrait être le creuset de cette initiative.

Olivier Bonard, Lausanne

Légitime défense

Dans *DP 1289*, nous avons émis quelques réserves sur la nécessité pour le Département de Justice et Police d'organiser en automne 1998 un exercice de défense générale. Pierre Salvi, responsable civil des forces militaires nous rassure.

TOUT D'ABORD, je tiens à vous dire que je doute que nous traiterons au travers du scénario qui n'a pas encore été élaboré de la venue d'extraterrestres.

Le soulèvement de 200 000 chômeurs ne me semble pas non plus être un thème très porteur et, à vrai dire, il serait la démonstration d'une belle imbécillité des concepteurs qui retiendraient une telle hypothèse. Plus sérieusement, je puis vous assurer que les thèmes retenus passeront le crible de la pertinence et que donc ils seront en relation avec des risques identifiés et potentiellement crédibles pour notre population.

La gauche à laquelle j'appartiens et m'engage depuis un certain nombre d'années n'aura donc pas à rougir de ma contribution dans le cadre de l'élaboration de cet exercice puisque, bien au contraire, j'aurai à cœur de contribuer à faire en sorte que cet exercice soit tout simplement réaliste dans son scénario et

respectueux des valeurs qui fondent une société intelligente tout en permettant de vérifier quelques aspects de l'état de préparation des organismes publics censés protéger notre population.

Il ne s'agit donc nullement, au travers de cet exercice de défense générale, de se mettre au garde-à-vous devant n'importe quel représentant de n'importe quel parti, ça n'a jamais été mon genre d'ailleurs et ce n'est pas demain la veille que cela arrivera, question de dignité.

Il s'agit plus simplement de contribuer à faire en sorte que l'EDG 98 ne soit justement pas une plaisanterie, pour reprendre vos termes.

Pierre Salvi, syndic de Montreux